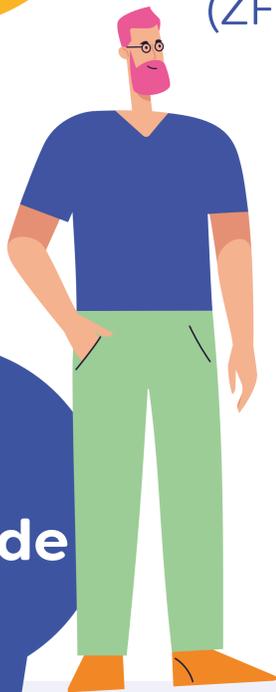


Le point de départ

Débat autour de
la mise en œuvre
de la Zone à
Faibles Émissions
(ZFE)



La méthode

→ Plus d'infos
sur la ZFE :



La question de départ : une transition environnementale sans accroître les inégalités est-elle possible?

Les opinions recueillies par le groupe sont unanimes quant à la nécessité environnementale et sanitaire de **réduire la pollution de l'air** et de **diminuer l'emprise au sol de la voiture**. Mais la mise en œuvre de la ZFE reste encore mal comprise et est perçue comme un facteur potentiel d'aggravation des inégalités sociales.

L'enjeu :

Répondre aux besoins de mobilités de tous en apportant une vision sur les leviers d'accompagnement aux changements de comportement.

- 1 Le Plan global de Mobilité :** comment élaborer et structurer les offres de transport ainsi que les infrastructures de mobilité afin de répondre aux besoins?
- 2 L'accompagnement dans le changement de pratiques :** comment soutenir les individus dans leur transition vers des mobilités adaptées et plus durables?
- 3 L'évaluation de la ZFE :** comment se doter des outils nécessaires pour déterminer si un changement effectif des pratiques de mobilités a lieu, et à quel coût pour les habitants? Les politiques publiques devront-elles être adaptées pour faciliter le déploiement de la ZFE?

Une démarche de travail qui nous a permis
de mieux appréhender les enjeux et de monter en compétence



Séances de travail
en interne



Auditions d'experts
et de professionnels



Écoute et recueil
de la parole citoyenne



Interpellation
des élus

Participer aux concertations pour explorer le sujet...



- Rencontres du Carré de soie
- Ateliers citoyens pour la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Atelier « Apaisement Presqu'île »
- Rencontre Cobaty / La Métropole
- Assises des quartiers populaires

Organiser et intervenir dans des événements pour débattre et co-construire...



- Contribution dans le cadre de la phase 2 de la concertation ZFE
- Contribution dans le cadre de la Concertation pour le futur Plan de Mobilité du SYTRAL Mobilités
- Interpellation des élus lors du Conseil Métropolitain du 27 mars 2023
- Assemblée citoyenne sur les mobilités le 13 mai 2023

Rencontres avec de multiples acteurs pour enrichir les réflexions...



- Le conseiller Mobilités du cabinet du Président de la Métropole de Lyon
- Le Service Prospective des Usages et Expérimentation de la Métropole de Lyon
- Le Service Mobilités de la Métropole de Lyon
- Le Service Évaluation de la Métropole de Lyon
- L'Agence des mobilités de la Métropole de Lyon
- SYTRAL Mobilités
- Un psychologue spécialiste du changement de comportement



Les messages clés



Dans le domaine des transports, la transition socio-écologique et la sobriété mettent en jeu une forme de limitation des besoins.

Le prérequis aux changements de comportements de mobilité est le développement des alternatives à l'usage de la voiture auto-soliste :

- ▣ principalement par une offre de transports en commun mieux adaptée aux besoins, renforçant notamment les liaisons circulaires entre les communes de la périphérie de Lyon
- ▣ par la facilitation de la pratique du partage de la voiture (covoiturage et auto-partage)
- ▣ par la sécurisation de la pratique des modes de déplacements doux (vélo et marche à pieds)

L'accompagnement et le conseil en mobilité doivent prêter une attention particulière aux plus fragiles, au nom de la justice sociale.

Prendre davantage en compte les aspects socio-économiques et démographiques dans les décisions sur la mobilité afin d'éviter les fractures sociale, territoriale et numérique.



Étendre le processus d'évaluation de la Zfe à ces critères socio-économiques et démographiques, et adapter son déploiement aux résultats de cette évaluation

L'information, la sensibilisation, la communication et l'accompagnement, sont essentiels pour amener aux changements de pratiques de mobilité. La communication serait à repenser pour être plus complète.



Construire une vision d'ensemble et partagée de tous les modes de transport par des simulations globales de transferts de flux.



L'Agence des mobilités manque de moyens : elle a besoin de démultiplier ses actions d'information et de conseil en travaillant davantage avec les collectivités territoriales.

→ Plus d'infos sur l'agence des mobilités :

